

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En suite de la séance de négociations du 1^{er} octobre 2008, entre la Délégation du Conseil d'Etat aux Ressources Humaines (DCERH) et les syndicats de la Police cantonale, l'Association Professionnelle des Gendarmes Vaudois (APGV) et le Syndicat de la Sûreté Vaudoise (SSV) communiquent :

Les deux associations de la Police cantonale vaudoise relèvent que la séance s'est déroulée dans un meilleur climat que la précédente.

En ce qui concerne DECFO-SYSREM, la DCERH a confirmé les classifications déjà connues de la Police cantonale et qui ne satisfont pas aux revendications de l'APGV et du SSV. Toutefois, une séance technique sera mise sur pied rapidement, au cours de laquelle le Service du Personnel (SPEV) et les deux associations pourront confronter leurs chiffres.

Quant à la problématique des heures supplémentaires engendrées par l'EUROFOOT 2008, la DCERH a refusé toute majoration des heures, renonçant ainsi à une possibilité de contribuer à la diminution de ces 17'000 heures sans péjorer encore plus la bonne marche du service. Par contre, il a proposé une prime de CHF 500,-- à tous les collaborateurs de la Police cantonale. Les associations ont pris acte de cette proposition et rendront réponse ultérieurement.

Pour l'heure, les mesures prises préalablement, sont maintenues. Pour rappel, il s'agit du gel des amendes d'ordre, des procès-verbaux, des contrôles RPLP, etc.

La Fédération des Sociétés de Fonctionnaires (FSF) continue de soutenir les revendications de l'APGV et du SSV ainsi que le maintien des mesures.

WARPELIN Billy, Pdt APGV : 079.232.41.05
SCHNEIDER Stéphane, Pdt SSV : 079.435.29.27
DE MONTMOLLIN Martial, Pdt FSF : 079.669.06.11
GRABER Frédéric, vice-pdt APGV : 079.210.89.14